



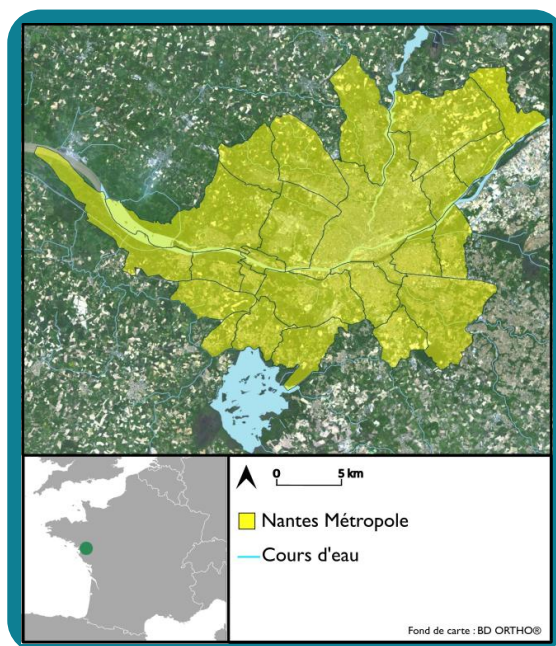
Fiche projet

Mise en œuvre du plan d'action « Territoire Zéro Pollution Plastique » par Nantes Métropole

Contexte

Malgré la prise de conscience autour des pollutions plastiques, leur production mondiale ne cesse d'augmenter. Pour enrayer cette pollution, les collectivités locales sont en première ligne et ont un rôle à jouer à plusieurs niveaux : de l'amont avec l'évitement de la consommation de plastique, à l'aval par la préservation des milieux naturels. Traversée par la Loire et plusieurs cours d'eau, Nantes Métropole (24 communes et plus de 680 000 habitants) se trouve particulièrement exposée et à décider d'engager un plan d'action volontariste afin de répondre à ces enjeux.

Acteurs	Nantes Métropole (pilotage)
Milieu	Territoire métropolitain
Dispositifs	Commande publique, dispositifs de tri, points d'eau potable, outils pédagogiques...
Déchets ciblés	Plastique (en particulier plastiques à usage unique)
Période	2022 – en cours (démarche pluriannuelle)
Budget	Réparti dans les budgets des directions opérationnelles accompagnées au sein de la Métropole
Financeurs	Nantes Métropole avec co-financements dans le cas d'appels à projet et contractualisations (Ademe, Citeo, Alcome...)



Carte de Nantes Métropole.

Présentation du projet

En réponse aux obligations nationales (loi Egalim, loi AGEC et loi Climat & Résilience) et à l'enjeu croissant de pollution plastique affectant les milieux naturels et le cycle de l'eau, Nantes Métropole a mis en place un plan d'action « Territoire Zéro Pollution Plastique » avec le soutien de WWF France, visant à structurer, fédérer et amplifier les initiatives de réduction des plastiques sur l'ensemble de la métropole nantaise.

Ce programme mobilise un large réseau d'acteurs et s'organise autour de 5 axes : réduction des plastiques à usage unique, amélioration du tri et de la collecte, préservations des milieux naturels, accompagnement et mobilisation des acteurs, et développement des connaissances pour piloter et évaluer la stratégie.

Mise en œuvre

L'élaboration du plan d'action « Territoire Zéro Pollution Plastique » a été initié par Nantes Métropole dès 2021, dans le cadre de son engagement politique en faveur de la réduction des plastiques à usage unique et de la préservation des milieux naturels. Après une phase de diagnostic, de concertation avec les communes, les services métropolitains ainsi que les acteurs associatifs et économiques, la collectivité a adopté en décembre 2022 une stratégie pluriannuelle structurée autour de 5 axes, 14 objectifs et 42 actions.



Macaron de la campagne de sensibilisation.

Crédits : Mairie de Carquefou.

Descriptif

Le plan repose sur 5 axes stratégiques :

1. Réduction à la source des plastiques à usage unique

Intégration du zéro plastique dans la commande publique, suppression progressive du plastique dans la restauration collective, développement du réemploi et d'alternatives aux produits plastiques, déploiement de points d'eau potable.

2. Amélioration du tri et du recyclage

Déploiement du tri sélectif dans l'espace public et les administrations, actions et lutte contre les dépôts sauvages.

3. Protection des milieux naturels et du cycle de l'eau

Prévention des rejets de déchets dans les réseaux d'eaux pluviales, lutte contre le jet de mégots, soutien aux opérations citoyennes de nettoyage, logotage « Ici commence la Loire ».

4. Accompagnement des acteurs et animation territoriale

Soutien aux éco-événements, mobilisation des réseaux d'entreprises, diffusion des pratiques alternatives, actions de sensibilisation grand public et scolaires, et développements d'outils d'animation autour du zéro plastique.

5. Développement des connaissances et évaluation

Développement des connaissances en s'appuyant sur la recherche et l'innovation, mise en place d'outil de suivi et d'évaluation.

Résultats et enseignements

Principales actions en cours et engagées en 2025 :

Animation et gouvernance :

- Accompagnement des éco-événements, dont des rencontres annuelles,
- Mobilisation des réseaux d'entreprises.
- Déploiement d'actions de sensibilisation grand public via notamment la participation à la Semaine Européenne des déchets

Réduction des plastiques à usage unique :

- Intégration du « zéro plastique » dans la commande publique, avec la révision du Schéma des Achats Responsables
- 2022-2026 et l'élaboration de clauses types pour les marchés sensibles (restauration, événementiel, fournitures).
- Communes engagées dans la restauration collective sans plastique, avec retours d'expérience entre collectivités.
- Réalisation et diffusion d'une carte des points d'eau pour inciter à l'utilisation de la gourde

Amélioration du tri et de la collecte :

- Poursuite du déploiement du tri sur l'espace public : 2 000 corbeilles installées d'ici 2026 (convention CITEO).
- Renforcement de la lutte contre les dépôts sauvages : caractérisations des lieux sensibles, outils de sensibilisation, travail avec les bailleurs sociaux et les commerçants

Préservation des milieux naturels :

- Déploiement du logo « ici commence la Loire » afin de sensibiliser sur les liens entre réseaux d'eaux pluviales et milieux naturels, 450 macarons sur les 24 communes posés fin 2024.
- Structuration d'un plan de lutte contre les mégots, en lien avec Alcome, avec installation de cendriers de rue.
- Accompagnement aux ramassages citoyens des déchets : 116 ramassages en 2025 soutenus via le prêt de matériel.

Évaluation des pollutions :

- Terrain de recherche scientifique, à travers les projets Plasti-nium (2021-2025) et STRITTER (2021-2024) de l'Université Gustave Eiffel.
- Construction en cours d'outil de suivi et d'évaluation en partenariat avec Zero Waste France, destiné à mesurer les impacts et piloter la stratégie du plan d'action.



Plaquette de sensibilisation.
Crédits : Nantes Métropole.